

André CHERVEL

LA "LANGUE PARLÉE" AU XIX^e SIÈCLE

De Bonald (1818) à Saussure (1916), la "parole" est, pendant un siècle en France, un des grands thèmes de débats. Est-elle création divine ou humaine ? La pensée est-elle antérieure à la parole (Cousin), ou n'est-elle qu'une "parole intérieure" ? Cette parole intérieure reste-t-elle intacte dans l'"aphasie motrice" (Broca) ? ou le trouble de la parole n'est-il pas le signe d'une pathologie mentale profonde (Pierre Marie, 1907) ? Et dans l'acquisition du langage, les premières tentatives de l'enfant manifestent-elles la passivité de la répétition automatique (débutant par l'"écholalie"), ou au contraire une activité créatrice originale ? Après les physiologistes qui donnent une description détaillée de la voix, permettant la reconstitution artificielle des sons (Helmholz), les psychologues remettent en question le schéma intellectualiste qui identifiait la pensée et le langage, dont ils soulignent désormais, particulièrement dans l'expression orale, les aspects affectifs, subjectifs, volontaires.

On voit donc s'intéresser au problème de la parole le théologien, le philosophe, le logicien, le médecin, le neuro-psychiatre, le pédiatre et quelques autres, et bien sûr aussi le pédagogue, en contact constant avec les productions langagières de l'élève.

Et le linguiste ? Le nom de Saussure, mentionné ci-dessus, ne doit pas nous abuser : le C.L.G. n'apporte sur ce point aucune idée nouvelle. Il s'inspire au contraire de très près, et explicitement, des découvertes de Broca et de son école. Que disent les linguistes du temps de la langue parlée, de la parole en acte dans la production spontanée, dans ce foisonnement mêlant sans cesse l'hésitation de la création et l'utilisation maximale de certaines des ressources du "système" ? On attribue généralement aux savants du XIXe siècle le mérite d'avoir réconcilié la science du langage et les langues parlées, donnant ainsi naissance à un néologisme, *die Linguistik*, la Linguistique (1826¹, emprunté à l'allemand). Mais tout se passe comme si la conquête d'innombrables terres nouvelles par les grammairiens aboutissait chaque fois à une déperdition considérable du côté du spontané, du créatif, du foisonnant de la langue parlée.

Certes, en elle, le linguiste du XIXe siècle reconnaît, en bon romantique qu'il est, le moteur de l'évolution des langues. Il a bien conscience que, dans l'innovation linguistique, la faute d'aujourd'hui est la norme de demain. Mais c'est précisément la reconstruction d'une norme qui l'intéresse, et le caractère inéluctable des "lois" de l'évolution phonétique qui travaillent dans l'ombre à l'élaboration de la nouvelle langue. Certes, il s'ouvre à des univers langagiers qui n'avaient suscité jusque-là chez les savants que l'indifférence : l'argot, les "bas-langages", les provincialismes (qu'il ne s'agit plus seulement de "corriger"), les patois, les langues inconnues. Il devient un homme de terrain : Schleicher s'installe en Lithuanie pour en apprendre l'idiome, et les enquêteurs vont sillonner les départements pour mettre au point leurs atlas.

Mais une fois reconnue l'existence d'une langue, d'un dialecte, d'une "parlure", le linguiste en donne une "description" qui s'apparente par certains côtés à une "norme", celle du lithuanien, ou celle du patois de Cellefrouin (abbé Rousselot, 1891). D'autant que son intérêt majeur pour la phonétique et la morphologie (au détriment de la syntaxe, souvent presque ignorée) l'amène précisément à définir l'objet

de sa recherche à partir d'une préoccupation que l'on peut qualifier, aussi paradoxal que cela soit, de "puriste". Car tout son travail de linguiste, d'enquêteur, de dialectologue, il le conçoit comme la quête des formes et des sons *caractéristiques* (ou qu'il estime tels) de la langue ou du patois qu'il a *décidé* de décrire. Et forcément, c'est toujours à des formes "pures" qu'il s'arrête, écartant de son chemin comme hétérogène, emprunté, archaïque ou fantaisiste tout ce qui risque de rompre la belle unité qu'il construit. Peu nous importe ici que ce "purisme" méthodologique tende à faire de la langue un artéfact : on a aussi besoin d'artéfacts. Ce qui compte, c'est que ce purisme rejoint inévitablement l'autre.

Certes, le cratylisme ambiant (et qui ne reflue qu'après 1875) se complait à imaginer l'origine des racines sur une base d'onomatopées ou d'interjections, donc à faire sortir de la parole matérielle, des souffles, des sons, des articulations les significations mêmes de ce qui va être la racine primitive : il s'agit là des origines, et ceux qui, tel Lazare Sainéan (aux préoccupations au fond si proches de celles de l'équipe du GARS), soulignent la créativité des langues parlées, resteront toujours un peu en marge.

Au total, le linguiste du XIXe siècle a bien récupéré pour la "science" LES langues parlées, mais il ne s'intéresse pas à LA langue parlée. Les usages linguistiques ne l'intéressent que dans la mesure où ils sont porteurs d'une norme, annonceurs d'une norme, ou constitutifs d'une norme, négligés jusque-là, et qu'il faut réhabiliter.

On peut s'interroger sur les raisons d'une telle attitude, d'un tel aveuglement, diront certains. Une première explication vient immédiatement à l'esprit : le linguiste du XIXe resterait un adepte de la grammaire générale qui, on le sait, prolonge son agonie dans les programmes du baccalauréat jusque dans le dernier tiers du siècle et dans la grammaire scolaire jusqu'à la fin du siècle. La formation classique, au demeurant, impose des habitudes de penser la langue qui réclament derrière tout énoncé un énoncé plus complet qui donne son sens au

premier. C'est le schéma bien connu de Noël et Chapsal : "Ah !", réinterprétez "Je suis étonné". Si les interjections sont ainsi disqualifiées, il en va évidemment de même de des phrases (*Bribes*) enregistrées par l'équipe du GARS, qui, dans ces procédures, se retrouvent soumises au même rabot unificateur et normalisant. Tel est le rôle des "figures", qui trouvent dans le prétraitement de la langue parlée leur utilisation maximale : faire le ménage pour permettre au grammairien d'opérer.

Mais sans doute cette explication paraîtra-t-elle un peu courte. Car les linguistes contemporains qui ont, dans leur majorité, reçu une formation bien différente, ne sont apparemment pas mieux préparés que leurs prédécesseurs à prendre en charge la "langue parlée", ce qui ne laisse pas d'assurer à l'équipe du GARS une nette originalité dans le panorama linguistique français. Si une explication a quelque chance d'emporter la conviction, elle doit se fonder non sur des travers psychologiques qu'on imputerait aux linguistes, mais sur des considérations concernant les rapports entre la science et l'institution. Ne serait-ce pas que ces artéfacts chers aux linguistes sont en réalité des produits commandités par l'institution, par des institutions, et que, au contraire, la langue parlée n'a été jusqu'à présent l'objet d'aucune "commande" ? Simple hypothèse, bien sûr, mais qui aurait au moins le mérite de tenir compte à la fois des continuités d'un siècle sur l'autre et de l'ancrage de toute science dans la société qui l'engendre.

Il y a pourtant des secteurs marginaux où le linguiste du XIXe siècle s'est trouvé confronté, sans échappatoire possible, au problème de la langue parlée, où sa belle construction n'est plus de mise, où il fait des impasses, où, à l'évidence, il se tait parce qu'il ne sait plus. Il y a des questions qu'on aimerait lui poser, et en particulier celle-ci. Entre les grandes étapes des "langues" qui sont en rapport de filiation, entre le latin et sa littérature (même si l'on sait déjà que l'ancêtre du français est le latin vulgaire, non le latin classique), et le français (et ancien français) avec la sienne, les gens

n'ont pas cessé de causer entre eux : quel statut donne-t-il à ces systèmes de communication linguistique qui ont cours dans les étapes intermédiaires, systèmes qu'il hésiterait à baptiser "langues" puisqu'ils ne portent pas de noms ? La réponse à cette question serait décisive pour notre propos. Car si le français normé, le français des grammaires et des dictionnaires lui cache la langue parlée, à ces époques-là la langue parlée est seule en piste !

La réponse n'est pas aisée à obtenir. Entre les grandes gares, indo-européen, latin, ancien français, le train du linguiste file à toute vitesse. Il s'installe tranquillement dans la diachronie comme dans un compartiment, et il ne regarde pas le paysage par la fenêtre, se contentant de suivre, sur son indicateur des lois phonétiques, l'itinéraire parcouru. Jamais il ne s'arrête en rase campagne, sauf pour des reconstructions fort hasardeuses, et au demeurant partielles, par exemple la langue *romane* (Raynouard).

Si les linguistes causent peu, à l'exception peut-être de Littré, d'autres ne sont pas tenus à la même obligation de réserve. Cournot est, à l'époque, l'un des rares philosophes, le seul peut-être, qui dispose d'une bonne information en linguistique.

"Le langage, ou l'expression par la parole, écrit-il en 1861, a pu et vraisemblablement a dû être dans un état de fluctuation, d'indécision suffisant aux besoins de l'état primitif, avant qu'il n'y eût des langues constituées avec les caractères qui leur méritent le nom d'organismes, assez bien distinguées les unes des autres, parlées pendant un assez grand nombre de générations et par des groupes d'hommes assez nombreux, pour qu'on pût leur attribuer une individualité reconnaissable. Les époques de transition d'une langue à une autre, par exemple du latin barbare aux langues romanes, nous donnent une idée, quoique très-imparfaite, de cet état de fluctuation et d'indécision du langage primitif".²

C'est la mise au goût du jour d'une conception ancienne suivant laquelle les langues romanes se seraient constituées à partir des *débris* du latin. Entre les deux, il faut bien admettre l'existence, comme système de communication linguistique, de langues en ruines, de langues

en miettes (XVIIe, XVIIIe siècles), ou de langues floues, fluctuantes, indécises (Cournot). Et de même Littré, rendant compte, dans le *Journal des Savants* (juin 1869), de l'histoire de la conjugaison française de Chabaneau, évoque ces "révolutions qui changent le type de la langue" (entre le latin et les idiomes romans) : "C'est une crise; quand elle est achevée apparaît un organisme grammatical dérivé du parent, mais autrement constitué" ³. Ces termes, ou, si l'on veut, ces métaphores, d'organisme et de crise, datent un peu aujourd'hui. Reconnaissons-leur au moins le mérite de la franchise : on est convaincu au XIXe, et on le dit (parfois), que les grandes langues (organismes) ont une valeur intrinsèque infiniment plus grande que les "langues" (?) en crise, qui sont essentiellement parlées, fluctuantes et instables. La nuance évolutionniste qui l'a emporté depuis lors tend à homogénéiser les différentes étapes de l'histoire du langage : ce qui ne peut se faire qu'au prix d'un recul considérable de l'image et de la place de la langue dans la culture. Au XIXe on faisait coïncider la crise de la culture et la crise du langage; aujourd'hui on admettrait volontiers que les deux aient évolué en toute (ou relative) indépendance.

On est là bien près d'un autre thème qui est un des lieux communs de l'anthropologie du XIXe siècle : l'existence de toute une série de langues qui, pour ne connaître qu'un état "oral", sont totalement dépourvues de fixité, de permanence, et donc soumises à un rythme de changements rapides. Et l'histoire traîne partout, linguistes, ethnographes et philosophes, de ce missionnaire qui apprend l'une de ces langues (il s'agit en général de l'Océanie ou de l'Australie mais aussi de l'Amérique centrale), et qui, de retour trente ans plus tard dans le pays ou dans l'île (lui ou l'un de ses successeurs armé de son manuel ou de son lexique), est incapable de comprendre ou de se faire comprendre ⁴. L'évolution est allée trop vite; la plupart des mots ont changé. Ce sont ces "langues à l'état mou" dont parle Renan :

"Avant d'arriver à ces grandes organisations de grammaire dont le sanskrit et les langues sémitiques nous fournissent des spécimens si complets, les langues ont été pendant des siècles dans un état tout à fait rudimentaire, dans un état mou en quelque sorte et non encore organisé,

état analogue à celui de ces langues de l'Océanie dont la pauvreté et l'insuffisance n'empêchent pas qu'on n'arrive à s'entendre avec un peu de bonne volonté, en s'aïdant du geste, à l'aide d'onomatopées, de procédés de toute sorte ..."⁵

Et Renan fait ici allusion à un autre caractère explicitement reconnu aux langues des "sauvages" : ce sont des langages incomplets, incapables de fonctionner seuls. Ils ne marchent bien que s'ils sont couplés avec le langage des gestes. Thème cher aux anthropologues (Tylor, Mallery) : "Les Bosjemans (Boschimans), écrit sir John Lubbock, supplémentent leur langage de tant de signes qu'ils ne sont pas intelligibles dans l'obscurité, et quand ils désirent causer la nuit ils sont obligés de se rassembler autour de leurs feux"⁶. Les linguistes ne sont pas en reste : le phonéticien Paul Passy estime que les "sauvages" "ont peine à se comprendre" non seulement dans l'obscurité, mais même "en se tournant le dos"⁷. La langue parlée de ces peuples ne fonctionne bien que le jour, et face à face; la nuit est pleine d'équivoques⁸.

La parenté épistémologique de ces textes est claire. Par delà les conflits qui opposent les théories linguistiques du temps, on atteint ici sinon un "socle", du moins une *mentalité* (pour utiliser un terme qui n'est encore, à la fin du siècle, qu'un néologisme) commune à la plupart des linguistes, un ensemble d'idées qui meublent l'arrière-plan des théories en place, des données acceptées par tous, et qui éclaireront les fonctionnements intellectuels. On en tirerait aisément une thèse très générale suivant laquelle il existerait des types de "langues parlées" qui ne ressortissent pas, ou pas seulement, à l'analyse linguistique, qui sont présentes dans les interstices de l'histoire, dans les marges de la géographie, et sans doute aussi dans le laisser-aller du quotidien.

Certes, le mouvement néo-grammairien et la grammaire historique des cent dernières années ont eu maintes occasions de s'élever contre ces idées. Meillet soulignera, par exemple, la "stabilité" des langues primitives⁹. Mais ont-ils vraiment éliminé des esprits ce my-

the suivant lequel une langue uniquement parlée, une langue sans écriture, est une langue sans grammaire, sans consistance véritable, sans garantie de durée.

Envisagée comme un foisonnement spontané de formes et de structures syntaxiques adaptées aux différentes circonstances de la vie quotidienne, la langue parlée se voit refuser un statut par la linguistique du XIXe siècle. Il en va un peu autrement à l'école et au collège. En réalité, très longtemps l'enseignement n'a pas eu directement affaire à la langue parlée de l'élève. L'enseignement classique traditionnel, qui prolonge, en l'adaptant, la pédagogie des Jésuites jusqu'en 1902, fondait sur le latin la connaissance et la pratique de la langue maternelle. A l'autre extrême, la pédagogie de l'école primaire reposait essentiellement sur l'écriture, la grammaire, l'analyse, la dictée : la langue parlée de l'élève interférait relativement peu avec le contenu des études. Si l'on néglige le problème des langues régionales, on peut estimer que c'est seulement vers 1880 que commence à se poser dans les différents types d'enseignement la question de la langue parlée. C'est en 1880, en effet, que les textes officiels imposent, dans le secondaire comme dans le primaire la composition française (sous une forme ou sous une autre), qui y était *interdite* jusque-là, par d'autres textes officiels. Brusque changement de cap, justifié, explique-t-on à l'époque, par le désir de former le jugement de l'enfant et de développer ses capacités d'expression.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les techniques pédagogiques qui furent mises en oeuvre pour réaliser cet important programme : qu'il suffise pour l'instant de signaler que l'introduction, à l'école ou au collège, de la lecture "intelligente", des textes classiques, de l'explication de textes, de la récitation, de l'étude systématique du vocabulaire ou de la leçon de choses doit être mise en relation étroite avec l'apparition de la composition française. En clair : tout porte à croire que les *textes* n'ont pénétré dans les programmes et les pratiques scolaires que comme un support de la "rédaction" (au sens large) demandée à l'élève.

Si dans un pareil dispositif pédagogique l'*input* littéraire vise à engendrer ou à favoriser un *output* rédactionnel, de tonalité d'ailleurs différente pour le primaire et le secondaire (aussi les textes n'y sont-ils pas les mêmes), il est évident que c'est bien cette fois la langue maternelle, la langue naturelle, sous sa forme "parlée", qui est au centre du débat. Essentiellement comme repoussoir d'ailleurs, car la langue de l'enfant est foncièrement pauvre, corrompue, grossière, incorrecte, etc. Peu importe, au demeurant, le milieu social d'origine : les enseignants admettent dès le début du XXe siècle que les performances langagières des enfants ne sont guère plus brillantes dans la bourgeoisie que dans les classes plus pauvres (quittes à reconnaître, bien sûr, que leur accession à la langue normée est plus aisée ...).

D'où l'intérêt croissant pour la question de l'acquisition du langage, à partir de 1870 (Taine, Egger, Perez, Compayré). C'est aux conditions mêmes de l'accession au langage que s'en prennent les pédagogues. Au siècle du triomphe de la science, de l'esprit scientifique ... et du scientisme, certains trouvent proprement scandaleux le mode d'apprentissage de la langue maternelle, qui relève de l'empirisme, du tâtonnement et de l'intuition.

"Le jeune enfant, écrit un inspecteur primaire, attache petit à petit une signification aux mots qu'il entend. Ensuite l'expérience la rectifie, la complète, l'étend. Souvent aussi, c'est du contexte même qu'il déduit le sens des termes nouveaux pour lui. Les idées exprimées par les mots *colère, couleur, beau, sage, méchant, obéir, aimer, mentir*, se dessinent dans son esprit par traits successifs, au hasard des conversations [...] Ce procédé n'est pas sans danger ..."

10

Il s'agissait ici de sémantique : en fait, c'est toute la langue parlée qui est en cause. Particulièrement la langue française :

"Le français est une langue vivante que l'on sait mal quand on ne l'a apprise que par l'usage. L'étude de la grammaire est donc une nécessité, précise un arrêté ministériel".

11

Mais on chercherait en vain chez les enseignants, comme chez les linguistes, des études précises, même limitées, des analyses détaillées qui prendraient en considération la langue naturelle de leurs élèves. On se borne à stigmatiser les incorrections du vocabulaire : il est enfantin (*dada, toutou*), vague (*chose, machin*), argotique (dans les villes), patoisant (à la campagne), précise, par exemple, et sans autre développement, le *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie* de Buisson (1911, s.v. langue maternelle). C'est à peu près toujours en négatif, tout au plus en filigrane, que leur animosité se laisse décrypter. Mais à partir de 1880 les voilà bien tous confrontés au problème : il faut maintenant faire rédiger, voire composer, en français des enfants dont la langue parlée est réputée fautive, lacunaire, vicieuse, etc.

On ne retiendra ici, de tout le débat pédagogique suscité par les nouveaux programmes, qu'un seul point, une "découverte" que font, à l'époque, les pédagogues les plus lucides. L'inspecteur général de l'instruction primaire Irénée Carré (le promoteur des méthodes actives dans l'enseignement du français aux enfants non francophones) se rend compte que, si l'on souhaite corriger la langue parlée de l'enfant, dans l'optique, bien sûr, de l'expression écrite, il faut *faire parler* l'enfant à l'école :

"Une erreur trop commune, c'est de croire que l'élève apprend surtout sa langue en écrivant [...] Une phrase écrite n'est autre chose que la transcription d'une phrase exprimée oralement ou construite auparavant dans l'esprit; elles ont nécessairement les mêmes qualités et les mêmes défauts; l'enfant ne saura bien écrire que s'il a d'abord appris à bien parler, et c'est toujours à tort que, pour cet exercice, comme pour tant d'autres, on fait prédominer le devoir écrit sur la pratique orale [...] C'est donc à bien parler qu'il faut d'abord former les enfants ..."

C'est le conseil que donnait déjà Bréal en 1872 : "Pour enseigner le français à vos élèves, faites-les parler, encore parler, toujours parler" ¹³. Nous sommes là aux premiers balbutiements — si l'on peut dire — de cet enseignement de l'oral, qui était si à la mode ces dernières années, avec des perspectives incontestablement moins nettes que celles de Bréal et Carré.

Pour la première fois donc, l'école va s'en prendre à la langue parlée, pour la redresser, et tenter de faire, d'une langue parlée épurée et nommée le support de l'expression écrite. Tournant pédagogique dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences : liquidation rapide des patois (il y avait encore quelque sept millions de patoisants vers 1870), inhibition croissante dans l'expression orale dès qu'un niveau plus standard est requis (mais Bréal croit retrouver dès la Révolution française des témoignages de cet état de choses), et bientôt constitution d'une rhétorique primaire, avec ses modèles (le *Tour de la France*), ses topoi, ses règles strictes.

Entre autres effets pervers, on mentionnera seulement la triste déchéance que connaît, au terme d'un siècle d'avanies, le temps surcomposé : événement qui, pour être relativement exceptionnel, n'en est pas moins exemplaire. Rappelons, en deux mots, l'histoire du surcomposé (la forme "J'ai eu chanté") dans la tradition grammaticale. Le XVIIIe siècle, Beauzée surtout, lui fait un sort comparable à celui des autres temps, même s'il est d'un emploi moins littéraire, plus "oral"; et ce jusqu'à Girault-Duvivier (1811). Mais le purisme qui monte dans les manuels fait, si je peux dire, descendre le surcomposé dans les notes de bas de page : Noël et Chapsal (1823) apportent à cette pratique toute leur autorité, et ajoutent qu'"on s'en sert rarement". Et puis le surcomposé disparaît des manuels de grammaire, à partir de 1850 environ, et jusque vers 1920 : un processus de "dégrammatisation". En 1912, un inspecteur primaire, Bouchendhomme, continuant la tradition de Desgrouais, proteste contre les gasconnismes des enfants de Montauban :

"Le plus souvent, les solécismes sont dus à l'influence du langage parlé, à l'influence néfaste du patois; l'enfant ne s'exprime plus en français mais en gascon. Tantôt il multiplie les auxiliaires : *Je l'ai eu vu, je l'ai eu entendu ...*"¹⁴

Dans la grammaire étriquée qui règne à l'époque, l'ancien surcomposé est renvoyé au chapitre du pléonasme : on y répète indûment l'auxiliaire *avoir* comme on redouble, ailleurs, le pronom sujet. Tant que la grammaire n'avait eu qu'à régenter l'orthographe, le surcomposé était

peu gênant et pouvait y trouver sa place; sa proscription des manuels date en fait de l'époque où l'enseignement de la langue se fait plus ambitieux, et prétend corriger même la langue parlée. Et même les inspecteurs férus de grammaire sont désormais incapables de le reconnaître et de le nommer (quittes à stigmatiser, en l'occurrence, un *emploi* régional : le surcomposé en proposition indépendante).

Cette brève enquête sur le statut de la langue parlée au XIXe siècle permet de mettre en évidence un des traits essentiels de la conception de l'homme qui se développe à cette époque, et dont nous sommes sans doute encore tributaires aujourd'hui. Au centre de la pensée évolutionniste, il y a cette idée que les évolutions sont des processus homogènes, qu'il s'agisse de l'espèce ou de l'individu, et que l'"ontogénèse" et la "phylogénèse" se recouvrent. D'où l'identité profonde des phénomènes linguistiques, quand on les saisit aux origines, dans les périodes de transition, dans les stades d'apprentissage du langage, dans la pathologie du langage (Ribot énonce, bien avant Jakobson, le modèle en miroir de destruction du langage), dans le rêve ou dans les sociétés primitives. C'est à l'intérieur de ce cadre à plusieurs dimensions que la langue parlée trouve sa place : on extrapole constamment d'un domaine à l'autre, de la même façon que la notion de mentalité prélogique (ou illogique) met en rapports les travaux des aliénistes, la sociologie de Lévy-Bruhl et les découvertes de Piaget. Puissent ces quelques considérations historiques contribuer à faire sortir l'étude de la langue parlée du ghetto où elle est encore tenue.

André CHERVEL

I.N.R.P.
Service d'Histoire
de l'Éducation

NOTES

- ¹ Chez BALBI; et non 1833, date donnée par Dauzat, Dubois, Mitterand et Bloch, Wartburg.
- ² *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, t. II, p. 77.
- ³ Cf. *Etudes et glanures*, 1880, p. 294.
- ⁴ Cf., parmi 100 exemples, le philosophe GARNIER, *Traité des facultés de l'âme*, 1852, t. II, p. 490.
- ⁵ *Oeuvres Complètes*, éd. Henriette Psichari, vol. VIII, p. 1223; d'abord recueilli dans *Mélanges religieux et historiques*, 1904.
- ⁶ *Les origines de la civilisation*, tr. fr., 1873, p. 409.
- ⁷ *Etude sur les changements phonétiques*, 1890, p. 47.
- ⁸ Cf. le prolongement de cette idée chez Carl ABEL, *Ueber den Gegen-sinn der Urworte*, 1884, et l'accueil enthousiaste que lui fait Freud en 1910.
- ⁹ *La Méthode comparative*, 1925, p. 44.
- ¹⁰ L. POITRINAL, *Comment enseigner le français à l'école primaire*, 1909, p. 20.
- ¹¹ Du 27 août 1882.
- ¹² *Conférences sur l'enseignement de la langue française*, Publications du Musée pédagogique, fasc. 29, 1887, p. 49.
- ¹³ *Quelques mots sur l'instruction publique*, 1872, p. 39.
- ¹⁴ *De l'Enseignement du français*, Paris, Colin, 1912, p. 201-202.
